

GUIDE

**Construire un diagnostic territorial en EEDD,
de l'état des lieux au projet de territoire**

Ressources pour l'action éducative autour de
l'environnement et du développement durable



RÉSEAU
D'ÉDUCATION À
L'ENVIRONNEMENT
EN BRETAGNE

Guide réalisé dans le cadre du groupe de travail « Diagnostic de territoire » du REEB.

Comité de pilotage de la rédaction

Groupe de travail « Diagnostic de territoire » du REEB, liste des membres entre 2010 et 2015

- › Aurélie Cubaynes, APDGO (Association des Petits Débrouillards Grand Ouest)
- › Blandine Magonne, Saint-Brieuc agglomération
- › Fabienne Savatier, CPIE de Brocéliande, La Soett
- › Gaëlle Thouement, Pays de Trégor Goëlo
- › Isabelle Cadiou, SMEGA
- › Jean-Luc Toullec, Ministère de l'agriculture (Lycée de Saint-Aubin du Cormier) et Bretagne Vivante
- › Joy Toupet, ULAMIR CPIE Pays de Morlaix-Trégor-REEB
- › Karine Voogden, Lycée agricole de Suscinio
- › Laetitia Félicité, Bretagne Vivante
- › Laurent Buchon, consultant Bienveillance conseil
- › Ludovic Juignet, coordinateur du REEPF (Réseau d'éducation à l'environnement du Pays de Fougères)
- › Michel Clech, Président du REEB (Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne), ULAMIR-CPIE Pays de Morlaix Trégor
- › Mona Le Jeune, REEB (Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne)
- › Pauline Toullec, stagiaire au REEB (Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne)
- › Philippe Sezec, CCHM Château-Tanguy (Centre Culturel Haut-Marnais)
- › Sonia Toquet, PEP Perros-Guirec (Pupilles de l'Enseignement Public)
- › Sophie Houbart, REEB (Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne)
- › William Paesen, MAVD (Mouvement Actif pour une Vie Durable)

Rédaction Joy Toupet, doctorante au laboratoire « Espaces et Sociétés » (ESO), Université Rennes 2, chargée de mission à ULAMIR-CPIE Pays de Morlaix Trégor

Coordination de la rédaction et du projet Sophie Houbart, animatrice-coordinatrice de réseau du REEB

Mise en page Mona Le Jeune, chargée de communication du REEB

Crédits photos Pays du Trégor-Goëlo, ULAMIR-CPIE Pays de Morlaix-Trégor, REEB.

Octobre 2015

ISBN 978-2-9508983-1-9

Éditeur REEB



PRÉFACE

Le REEB a organisé en octobre 2009 à Concoret une journée d'échanges sur le « Diagnostic de territoire », en partenariat avec le CPIE Forêt de Brocéliande.

Deux présentations ont apporté aux participants une bonne compréhension de ce que peut être un diagnostic de territoire et de l'intérêt de le réaliser, pour une structure ou pour un réseau local en éducation à l'environnement. Les intervenants étaient Fabienne Savatier, alors directrice du CPIE Forêt de Brocéliande et Jean-Luc Toullec, professeur en BTS GPN au Lycée de Saint-Aubin du Cormier et Président du Réseau d'éducation à l'environnement du Pays de Fougères (REEPF).

En 2010 un groupe de travail s'est constitué au sein du REEB (avec le CPIE de Brocéliande, le CPIE de Morlaix-Trégor, le REEPF) et a partagé les constats suivants :

- il existe des diagnostics de territoire, mais la plupart du temps sur la partie environnement, pas sur le volet sensibilisation-éducation ;
- les informations présentes dans les diagnostics existants sont souvent hors-sol : collectées par des bureaux d'étude extérieurs au territoire, et hors du contexte de l'éducation à l'environnement ;
- les diagnostics existants sont souvent des états des lieux et ne comprennent pas une analyse suffisante des dynamiques locales et des jeux d'acteurs ;
- un diagnostic n'est pertinent que s'il débouche sur un plan d'action ;
- un diagnostic qui n'est pas partagé par les acteurs concernés, dans son élaboration et sa mise en œuvre, a peu de chances d'être efficace.

Le groupe considérait qu'il manquait un outil, une méthodologie pour favoriser l'ancrage des structures dans le territoire et le développement d'actions en cohérence avec les enjeux de ce territoire. Dès lors, il impulse la co-construction d'une méthodologie collective de diagnostic de territoire en éducation à l'environnement partagé, déjà en cours d'expérimentation par le REEPF.

« Le diagnostic de territoire en EE partagé est un outil permettant de se connaître, se reconnaître et de faire réseau »

Jean-Luc Toullec

Le présent ouvrage s'inspire de la trame posée par le groupe de travail (remerciements en particulier à Jean-Luc Toullec pour ce chantier) qui a confié à Joy Toupet, doctorante au laboratoire « Espaces et Sociétés » (ESO), Université Rennes 2 et chargée de mission à ULAMIR CPIE Pays de Morlaix-Trégor, la rédaction de ce guide en 2015.

Avant la mise en route opérationnelle de cet outil, le travail s'est poursuivi sur le terrain avec l'expérimentation par plusieurs réseaux locaux d'éducation à l'environnement, entre 2010 et 2013, de la réalisation d'un diagnostic de territoire en éducation à l'environnement. Ces expérimentations sont présentées à la fin de ce guide.

Le groupe de travail s'est réuni en 2014 pour poser les enjeux et objectifs de cet ouvrage. Outre les enjeux posés plus haut, le guide répond aux objectifs suivants :

- permettre aux acteurs de l'éducation à l'environnement de mieux s'impliquer dans leur territoire ;
- favoriser la dynamique locale de mise en réseau.

Sophie Houbart, REEB
Coordinatrice et animatrice de réseau

SOMMAIRE

Donner du sens à son action : aller du diagnostic de territoire vers un diagnostic partagé pour l'éducation à l'environnement. Introduction par Michel Clech, Président du REEB	p.6
PARTIE 1 : Un diagnostic de territoire en éducation à l'environnement... Pour quoi faire ?	p.8
Quelques caractéristiques d'usage du diagnostic	p.8
Une démarche récente mais non systématique et hétérogène	p.8
De l'introuvable commande au diagnostic prétexte	p.8
De la légitimité technique à la légitimité politique : quel pilotage pour une démarche partagée ?	p.9
L'ancrage territorial, pour un diagnostic de proximité	p.9
Synthèse : le diagnostic local, au service d'un projet de territoire porté collectivement et positivement	p.10
PARTIE 2 : Un diagnostic de territoire en éducation à l'environnement... Comment faire ?	p.12
Les étapes du diagnostic	p.12
ETAPE 1 Constituer une cellule de coordination	p.14
ETAPE 2 Définir les objectifs du diagnostic	p.16
ETAPE 3 L'état des lieux : faire la photo du territoire	p.17
Fiche technique 3.1 - Identifier et caractériser le territoire	p.18
Fiche technique 3.2 - Identifier les acteurs du territoire	p.20
Fiche technique 3.3 - Comprendre le fonctionnement du territoire à travers ses projets actuels et antérieurs	p.22
Fiche technique 3.4 - Rencontrer les acteurs du territoire et recueillir leur expérience	p.23
Fiche technique 3.5 - Identifier et caractériser les dispositifs d'action et sources de financement disponibles sur le territoire	p.27

AIRRE

ETAPE 4 L'interprétation : prioriser les enjeux et faire des choix pour le territoire	p.28
Faire un bilan des dynamiques territoriales	p.28
Hierarchiser les enjeux	p.29
La stratégie : choisir le « futur souhaité » pour le territoire dans les « futurs possibles »	p.29
Développer un plan d'actions pour l'EEDD	p.30
ETAPE 5 Communiquer et valoriser	p.31
ETAPE 6 Evaluation de l'action et ré-orientation	p.32

PARTIE 3 : Un diagnostic de territoire... Qui l'a déjà fait ? p.34

Fiches-ressources

Réseau EEDD du Pays de Morlaix (29)	p.36
Réseau « Caps Educ Nature » (22)	p.37
Réseau EEDD du Pays de Fougères (35)	p.38
Réseau EEDD du Pays du Trégor-Goëlo (22)	p.40

PARTIE 4 : Ressources p.42

Bibliographie	p.42
Quelques Définitions	p.44
Sigles	p.46

INTRODUCTION

DONNER DU SENS À SON ACTION : ALLER DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE VERS UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Michel Clech, Président du REEB

L'éducation à l'environnement est prioritairement une éducation au territoire de vie, ce qui relie l'acte éducatif à une partie importante, voire centrale de la définition de ce qu'est l'environnement : l'ensemble des éléments qui nous entourent. Cependant, nos actions pédagogiques peuvent omettre de se référer aux problématiques factuelles de ce "qui nous entoure" et ignorer ainsi la réalité environnementale locale pour la remplacer par une "description-problème" générique ou globale, pouvant alors s'avérer "hors-sol".

Par ce manque d'ancrage au terrain, à la réalité vécue ou tout du moins perçue par l'habitant, il sera plus difficile d'obtenir l'engagement nécessaire aux changements de pratiques (personnelles, professionnelles, sociétales). Les recherches en sciences psychosociales nous ont pourtant montré que lorsque l'individu n'est pas impliqué affectivement par le sujet proposé par l'éducateur, sa réactivité en sera diminuée et que son engagement à modifier, voire transformer sa relation au sujet pourra être faible ou nulle (Aballéa, 1998 ; Braida & Vidal, 2013, et cf. la littérature autour de la théorie de l'engagement).

Ce qui peut expliquer la non-réalisation d'un diagnostic de territoire en EEDD

- Le développement de l'utilisation récurrente de l'appel à projets, par certaines collectivités, qui inverse alors l'ordre naturel de l'action (problème local = stratégie de projet correcteur = proposition d'action adaptée) en proposant de financer un projet éducatif thématique sans que les éducateurs à l'environnement de ce territoire aient auparavant identifié le besoin réel d'agir sur ce sujet.
- Le projet éducatif de l'association/structure dont la mission serait d'intervenir principalement (ou exclusivement) sur une thématique, et dont la démarche de sensibilisation pourrait s'exonérer d'une adaptation des messages pédagogiques aux réalités locales.
- L'utilisation de supports pédagogiques (d'information, de médiation, etc.) réalisés à l'échelle « macro » (outils pédagogiques réalisés par une entreprise nationale, par un Conseil Régional, la Communauté Européenne, etc.) et n'intégrant pas les spécificités locales. Utilisé sans l'adaptation aux réalités de son terrain d'investigation, le média ne répondra que partiellement à la prise de conscience que nous souhaitons initier aux publics avec lesquels nous inter-agissons.
- Les habitudes de la structure consistant à travailler de manière cyclique et d'enchaîner les projets éducatifs, sujets après sujets, sans s'interroger sur les liens pouvant s'opérer entre l'espace d'intervention pédagogique, les publics visés et les projets développés.

Agir (individuellement ou collectivement) sur son lieu de vie impose de le comprendre (dans son sens étymologique : se saisir de, prendre avec soi). Cela nécessite à minima d'explorer, de mesurer, de recenser ce qui a construit cet (ces) espace(s), social et naturel, mais de dépasser ce premier **état des lieux** pour s'engager dans une dynamique, associant la plus grande diversité d'acteurs et d'usagers, permettant d'identifier collectivement les manques, les besoins et les capacités (réelles ou espérées) afin de construire un **diagnostic spécifique en EEDD**, combinant construction collective et vision prospective des enjeux socio-environnementaux de ce territoire.

Les intérêts de travailler à la réalisation d'un diagnostic territorial pour l'EEDD

→ Une meilleure connaissance de son lieu d'intervention

Se lancer dans la réalisation d'un diagnostic territorial oblige au collectage d'informations permettant de caractériser finement un espace géographique. La plupart du temps, notre connaissance d'un territoire est partielle, pas toujours actualisée ; suffisante pour faire au présent mais trop limitée pour se projeter dans une évolution prospective. D'autre part, le diagnostic nécessite d'obtenir puis d'analyser des données plus larges (démographiques, économiques, etc.) que celles nécessaires à l'activité habituelle en EEDD. Cette collecte apporte alors une vision plus transversale et plus diversifiée de son espace d'intervention quotidien.

→ Développer le « faire ensemble » ou « se connaître pour se re-connaître »

S'engager dans la réalisation d'un tel projet permet aussi de créer des liens et de renforcer les relations avec les autres acteurs du développement local. Les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), du social, de l'éducation spécialisée, du tourisme sont aussi des éducateurs, des médiateurs du territoire, même s'ils ne sont pas, à priori, toujours persuadés de leur rôle de sensibilisation sur les sujets environnementaux. Le projet du diagnostic permet de créer ou de renforcer des relations, des partenariats vers de la co-construction de projets plus ambitieux. Dans un second temps, la conception d'un programme d'actions pour l'EEDD amène à réfléchir au portage, au suivi de ces actions et peut aussi faciliter une organisation en réseau local en EEDD.

→ Le dépassement des concurrences locales entre acteurs associatifs

Construire ensemble un état des lieux des problématiques environnementales oblige chacun d'entre-nous à revisiter ses représentations du paysage local, à exprimer sa vision des enjeux et à entendre les positions d'autres acteurs de ce même territoire. Cette confrontation de regards et d'opinions permet de sortir de relations conflictuelles (ou d'ignorance) entre certains acteurs. Le résultat d'un diagnostic territorial favorise souvent les nouveaux projets, les nouvelles thématiques, les nouveaux publics, permettant alors de diversifier son champ d'intervention pédagogique, au-delà des actions historiques sur lesquelles des concurrences ont pu se faire jour.

→ L'association des décideurs (techniciens et élus) favorise la reconnaissance de l'EEDD

Un diagnostic partagé doit (comme son nom l'indique) être partagé, puis être validé par la plus grande diversité d'acteurs d'un territoire. Pour obtenir une reconnaissance effective de l'utilité sociale des actions d'EEDD, il est préférable (voire indispensable) d'impliquer les décideurs politiques et leurs services dès la construction du diagnostic. Favoriser le partage des intentions pédagogiques et mobiliser les techniciens sur l'intérêt des actions éducatives pour accompagner les politiques territoriales facilitera la mise en œuvre des programmes éducatifs et les partenariats techniques et financiers.

→ Passer à l'acte par la rédaction d'un programme d'actions

L'écriture d'un projet territorial d'éducation à l'environnement permet de mettre en valeur l'existence de l'EEDD auprès de l'ensemble des habitants d'un territoire. Diffuser un document présentant une démarche partenariale, informant sur des enjeux locaux et proposant des actions pédagogiques pour solutionner des problèmes collectivement identifiés permet de valoriser l'utilité des actions éducatives proposées.

PARTIE 1

Un diagnostic de territoire en éducation à l'environnement... Pour quoi faire ?

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES D'USAGE DU DIAGNOSTIC

Une démarche récente mais non systématique et hétérogène

Depuis les années 1980, des démarches de diagnostic local, dans le développement des territoires, ont été formalisées à plusieurs reprises : de l'accompagnement des acteurs par les ministères aux méthodes impulsées par des acteurs régionaux au fur et à mesure de la décentralisation des politiques publiques, il existe de nombreuses initiatives sur lesquelles se reposer (LARDON & PIVETEAU, 2005 ; MAUCO ET. AL, 2005).


Avec la montée des enjeux environnementaux et de développement durable dans l'espace public au cours des années 1990, les préoccupations territoriales se sont naturellement enrichies de ces considérations. Les questions environnementales, par définition transversales et complexes, viennent à concerner, de près ou de loin, l'ensemble des acteurs sociaux. Ces caractéristiques de transversalité et de complexité s'appliquant à la gestion des affaires publiques conduisent à faire évoluer les processus décisionnels des territoires vers des dispositifs plus ouverts et plus participatifs.

Dans ce contexte d'enjeux complexifiés et pour faciliter la décision, de nombreux outils d'accompagnement se sont développés et ont été mis à disposition des structures décisionnelles. Les outils de diagnostic en font partie et sont considérés comme une étape importante située à l'AMONT de la décision. Malgré tout, l'intérêt d'élaborer un diagnostic préalable à la prise de décision n'a pas toujours fait l'unanimité, du moins jusqu'à très récemment. La réalisation d'un diagnostic n'est pas une pratique systématique. D'autre part, les diagnostics ne se font pas de manière homogène d'un territoire ou d'une institution à l'autre : leurs raisons d'être, point de départ et étapes de réalisation constituent un corpus d'une grande diversité.

De l'introuvable commande au diagnostic prétexte

Dans la plupart des documents de référence sur le sujet, le diagnostic est présenté comme un instrument de connaissance au service d'un projet ou d'un questionnement. Dans la réalité, certaines commandes et réalisations de diagnostics s'effectuent sans qu'il y ait de projet identifié ou de questionnement clairement posé au départ. Les commanditaires peuvent penser qu'il vaut mieux partir sans à priori, car cela orienterait, voire « fausserait », le diagnostic ; ou que c'est à partir du diagnostic que l'on va pouvoir construire un projet. Le risque, dans ce cas, est de ne produire qu'un « diagnostic-catalogue » qui ne permet pas de se positionner et de faire des choix.

Parfois aussi, on demande à un travail de diagnostic de confirmer un ressenti, un point de vue qu'on a établi auparavant. Dans ce cas, les acteurs font preuve d'une attention très sélective. Ils ne captent que les éléments



d'information qui correspondent à leurs préoccupations immédiates ou actions en cours (LORTHOIS, 1996). Que le diagnostic serve à confirmer une hypothèse ne pose pas problème, la difficulté est d'éviter de se laisser enfermer dans cette hypothèse de départ, en voulant à tout prix la retrouver dans le résultat du diagnostic.

Pour les réseaux locaux d'EEDD, l'équilibre est sans doute à trouver dans la clarification des attendus : que doit nous permettre une démarche de diagnostic ? Le terme diagnostic possède un sens étymologique proche de « **discernement** ». Très utilisé dans le monde médical, il désigne un savoir-faire de « connaissance par l'observation des signes » amenant à l'identification des causes d'un problème, **dans un objectif d'obtenir un « mieux-être »**. Établir un diagnostic suppose donc une « aptitude à reconnaître », fondée à la fois sur l'observation, la précision, la connaissance, la compréhension, l'expérience et la mise à distance... **pour aller vers un « mieux faire ensemble »**.

De la légitimité technique à la légitimité politique : quel pilotage pour une démarche partagée ?

Le rôle des acteurs du territoire, et notamment le partage du travail entre acteurs de la société civile, techniciens et décideurs, pose question : quel est l'acteur légitime sur un territoire pour piloter ou commander un travail de diagnostic en éducation à l'environnement ? La légitimité du pilotage revient alors à celui qui est en capacité de fonder une communauté d'intérêts autour d'un objectif commun, d'un projet partagé. Si un groupe de travail multi-acteurs doit « porter » l'initiative ou jouer le rôle de coordonnateur technique, l'implication de l'échelon décisionnel s'avère fortement souhaitable voire indispensable dès le début du diagnostic, afin que chaque acteur puisse apporter ses compétences et que les propositions d'actions puissent être comprises et recontextualisées au moment de leur mise en oeuvre.

L'ancrage territorial, pour un diagnostic de proximité

La recherche et l'analyse de données « objectives », « froides » (statistiques, administratives, etc.) sur le territoire identifié ne sont pas toujours aisées, il arrive que :

- la source d'information existe, mais les données sont difficiles à obtenir ;
- la source d'information n'existe pas, ou est en cours de constitution ;
- leur « compréhension »/« traduction » soit impossible.

Face à ces difficultés, l'apport de données plus empiriques peut enrichir considérablement le travail de diagnostic et aider à repérer les manques, besoins, attentes sur le territoire au sujet des grands thèmes environnementaux porteurs d'enjeux.

De nombreux acteurs ont une bonne connaissance qualitative et empirique de leur territoire, fondée sur des partenariats locaux, sources de nombreux échanges d'informations. Le recueil de ces « données » apparaît fondamental pour « l'ancrage territorial » d'un diagnostic et la durabilité des actions qu'il mettrait en évidence. **La mise en mouvement d'un diagnostic de territoire par des acteurs locaux doit trouver là sa plus-value : une connaissance fine des grands enjeux locaux, une capacité à mobiliser rapidement des acteurs et des données, une approche transversale qui invite au renouvellement et à la pérennisation des actions.**



Synthèse : le diagnostic local, au service d'un projet de territoire porté collectivement et positivement

Le diagnostic territorial est en général tourné vers la mise en œuvre d'un « mieux-être », il doit aider à la décision par rapport à un projet global et cohérent que l'on veut permettre ou développer. Ceci suppose que les acteurs participant au diagnostic aient des marges de manœuvre pour adapter leurs actions en fonction des conclusions qui auront été dégagées. Il nécessite un recueil organisé de données, ce qui implique :

- **d'obtenir des données** sur les champs essentiels que sont : le territoire, ses acteurs, les dispositifs d'action ;
- **de savoir lire, interpréter, croiser, mettre en perspective ces données** ; en particulier, avoir des éléments de comparaison avec des territoires de référence...pour s'enrichir d'initiatives déjà existantes et favoriser leur transférabilité/reproductibilité ;
- **de faire à la fois une analyse rétrospective et prospective.** Ceci demande d'avoir au moins certaines données sur la durée, pour pouvoir réfléchir sur des prolongements éventuels et de s'appuyer si possible sur les travaux prospectifs réalisés sur le même sujet au niveau régional ou national.



Crédit: photo UJL AMIR CPIE Pays de Montaix

L'état des lieux chiffré doit être confronté à la parole des acteurs du territoire : ce sont eux qui ont une connaissance fine, ancienne, contextualisée de l'environnement socio-économique local ; ils seront capables, sur cette base, de discuter des futurs possibles (démarche prospective). L'action collective est donc essentielle dans la réalisation d'un diagnostic ; ce n'est donc pas un travail en laboratoire effectué par un seul acteur, qui risquerait d'avoir une vision abstraite ou limitée aux seuls dispositifs qu'il gère.

PARTIE 2

Un diagnostic de territoire en éducation à l'environnement... Comment faire ?

LES ÉTAPES DU DIAGNOSTIC

Mener un travail collectif sur une mission aussi transversale que celle d'un diagnostic a pour avantage de valoriser et d'optimiser les ressources territoriales. En effet, la démarche de diagnostic permet tout à la fois de mieux connaître et comprendre son territoire, de dépasser les représentations que l'on peut en avoir, mais aussi de mieux situer et analyser la place des structures au sein de ce territoire. A partir de ces connaissances renouvelées et/ou approfondies, il devient plus facile d'agir en cohérence et de développer des projets pertinents.

En ce sens, le diagnostic doit être considéré dès le départ comme un projet à part entière qui vise à générer des dynamiques et des actions qui seront développées ensuite indépendamment de lui.

Comme tout projet, le diagnostic doit se doter d'une méthode ou d'une démarche méthodique pour atteindre le résultat souhaité. La méthodologie proposée dans ce guide se veut être la plus globale et concrète possible.

Plus précisément, ce guide a pour objectif de baliser, à titre indicatif seulement, quelques pistes méthodologiques en abordant les dimensions suivantes :

- La gouvernance.
- Le travail technique de collecte de données.
- Les formes de restitution.
- La communication autour du projet.
- L'évaluation.

« Le diagnostic a pour double fonction de formuler un jugement et d'accompagner le changement »

Sylvie Lardon, géographe

« Il ne s'agit pas seulement d'observer pour comprendre, mais de juger pour agir. Notre fonction est d'aider à la décision, comme l'est celle d'un patient qui vient consulter un médecin. Nous partons comme lui d'une situation donnée estimée insatisfaisante ou d'un problème à résoudre, afin d'obtenir un mieux-être »

Jacqueline Lorthiois, experte en accompagnement des territoires

Cette base de travail doit servir de repère et de ressource pour que l'action des collectifs territoriaux soit à chaque fois recontextualisée et réappropriée. Les étapes opérationnelles qu'il est proposé de suivre dans ce guide sont avant tout destinées à inspirer tout acteur ou groupe d'acteur désirant impulser et/ou mettre en œuvre une démarche de diagnostic territorial partagé.



1

ÉTAPE 1
**CONSTITUER UNE CELLULE DE
COORDINATION**

2

ÉTAPE 2
DÉFINIR LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

3

ÉTAPE 3
**L'ÉTAT DES LIEUX : FAIRE LA
PHOTO DU TERRITOIRE**

4

ÉTAPE 4
**L'INTERPRÉTATION : PRIORISER LES ENJEUX
ET FAIRE DES CHOIX POUR LE TERRITOIRE**

5

ÉTAPE 5
COMMUNIQUER ET VALORISER

6

ÉTAPE 6
EVALUATION DE L'ACTION ET RÉ-ORIENTATION

ÉTAPE 1 | CONSTITUER UNE CELLULE DE COORDINATION

Une des fonctions du diagnostic est de servir d'outil de dialogue entre les acteurs de l'EEDD et les autres acteurs du territoire, dont les élus. C'est pourquoi il est essentiel que les porteurs et/ou coordinateurs du diagnostic s'associent avec les responsables locaux.

En effet, tout au long de la démarche, la participation des acteurs à la **conception** et à la construction des hypothèses accroît la pertinence de l'interprétation des données, car elle favorise l'expression de nouveaux enjeux et conduit les partenaires à reconsidérer l'ensemble de leur démarche.

« Pour un groupe de travail qui marche : générer du lien et de la confiance par la coopération et la convivialité » Cette association étroite avec le terrain facilite aussi la **mise en œuvre** ultérieure. L'idéal étant d'utiliser les ressources et outils présents sur place, de « faire avec » et « ensemble ». Cette appropriation constitue la meilleure des garanties de pérennité.

N'oubliez pas que les interactions sociales qui accompagnent l'élaboration et la mise en œuvre des démarches de territoire représentent en soi une ressource pour renforcer les systèmes d'acteurs !



Il est souhaitable de bien impliquer (ou au moins les informer) tous les partenaires concernés, dès le début de l'opération. Cela évite les sentiments de frustration, qui sont difficile à corriger et peuvent freiner le processus.



« Le diagnostic de territoire est un moment privilégié de construction d'une vision commune du territoire. Il rapproche les différentes "visions du monde" des acteurs, pour qu'ils partagent un même avenir. Il est donc tout autant l'occasion que le moyen pour des acteurs d'horizons divers de travailler ensemble, afin de coordonner leurs actions. » Sylvie Lardon, géographe



POUR UN GROUPE DE TRAVAIL QUI MARCHE

Générer du lien et de la confiance par la coopération et la convivialité

La plus-value

Le travail de diagnostic est l'opportunité pour les acteurs de mieux se connaître et/ou de resserrer les liens qui les unissent pour, ensuite, être en mesure de mener une action collective efficace. En cela, la démarche doit garantir le dialogue et l'échange entre les participants et partenaires pour que se développent les relations de confiance. L'expérience montre que l'utilisation de méthodes d'animation dynamiques, participatives et bienveillantes, en opposition à un format de réunion plus classique et statique, favorise la coopération et l'envie de « continuer ensemble ».

Points de vigilance

- Veiller à ce que l'animateur ne monopolise pas la parole,
- veiller à ce que chacun puisse s'exprimer ou prenne la parole au moins une fois dans la réunion.

Quelques outils et astuces

- Prévoir un temps d'accueil des participants avec café/thé/encas et laisser à disposition tout le temps de la réunion.
- A l'issue de la réunion, un pique-nique collectif type « auberge espagnole » peut être organisé (à annoncer en amont).
- Varier les dispositifs d'animation de groupe : faire connaissance : le « speed-meeting ».
- Travailler seul et ensemble : alterner la production d'écrits individuels et collectifs ; le « world café », les post-its, etc.
- Débattre en s'amusant : le « débat mouvant ».
- Etc...

ÉTAPE 2 | DÉFINIR LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

En règle générale, tout territoire est marqué par l'existence d'atouts et de contraintes qui déterminent les choix stratégiques de ses acteurs. Le diagnostic intègre ces éléments et sert à déterminer des orientations futures. La démarche de diagnostic de territoire est justifiée lorsqu'on a un objectif d'action sur tout ou partie d'un territoire, impliquant différents acteurs. Elle permet d'adapter les actions à venir à la situation locale, en se posant des questions contextualisées et pertinentes.

Ces questions doivent aider à la formulation d'objectifs, en rapport avec les enjeux du territoire considéré, les éventuels exigences/attendus de la structure porteuse ou du groupe d'acteurs mobilisé.

S'il est deux objectifs structurants que le diagnostic doit poursuivre c'est bien de :

- dépasser les incompréhensions entre acteurs en favorisant le partenariat plutôt que la compétition ou l'ignorance,
- de faire connaître et reconnaître l'EEDD et son lien au territoire.

Par ailleurs, la démarche en elle-même permet de :

- connaître le contexte géographique, social, culturel, environnemental, technique et économique dans lequel s'inscrit l'action ;
- préciser les ressources mobilisables en termes de moyens humains, de savoirs locaux et externes, de moyens financiers et de temps ;
- mobiliser un groupe d'acteurs sur des objectifs communs et susciter un accord sur la hiérarchisation des actions à mener ;
- accompagner une démarche de conduite de projet.

CE QUI PEUT VOUS AIDER

Distinguer les niveaux d'objectifs

La finalité

C'est la philosophie de votre projet, l'expression des valeurs qu'il vise à réaliser (exemple : concevoir une politique commune de l'EE partagée par les acteurs concernés sur le territoire).

Le but

C'est un énoncé permettant de définir les intentions poursuivies par une institution, une structure, un groupe (Exemple : renforcer les relations de confiance entre acteurs et « faire réseau »).

L'objectif

1er niveau - L'objectif général

C'est celui qui concrétise l'action (Exemple : donner envie aux acteurs de travailler ensemble sur des actions communes en réalisant un diagnostic de territoire).

2e niveau - Des objectifs spécifiques

Ils sont au service de l'objectif général. Ils le précisent. (Exemple : favoriser le travail collaboratif en constituant un groupe de travail sur le diagnostic de territoire)

3e niveau - Les objectifs opérationnels

Ils correspondent souvent aux tâches à réaliser. Ils apportent une réponse aux besoins identifiés et se traduisent par des verbes d'action (Exemples : Réaliser un guide d'entretiens, diffuser un questionnaire, organiser une journée d'échanges thématique, etc.).

* Inspiré du travail d'accompagnement du REEB sur l'évaluation par Dominique Cottreau, 2011.

ÉTAPE 3 | L'ÉTAT DES LIEUX : FAIRE LA PHOTO DU TERRITOIRE

Parler du territoire, le caractériser nécessite d'abord de le définir et d'en déterminer les contours. Quel est le territoire qu'il est pertinent de prendre en considération dans cette démarche de diagnostic ? Le territoire de vie, administratif, historique, culturel ? Il est souvent d'usage de définir le territoire comme **un compromis entre un espace géographique fonctionnel (économiquement et politiquement) et un espace identitaire où les habitants se reconnaissent, leur « espace vécu ».**



« le diagnostic est une démarche qui consiste à rassembler et à choisir les éléments d'information qui permettront ensuite de produire un jugement ».
Jacqueline Lorthiois, experte en accompagnement des territoires

→ Ce qui peut vous aider

Un diagnostic de territoire doit prendre corps avec le terrain : lors de la collecte de données, les rencontres physiques et coups de téléphone sont des moyens privilégiés pour développer et approfondir les relations de confiance et par là même, le réseau d'acteurs !

La définition du territoire de référence pour le diagnostic découle assez logiquement des objectifs fixés dans l'étape 2. Que l'échelle retenue par les acteurs soit communale, intercommunale, Pays Loi Voynet¹, départementale ou autre, la question qui va aider la suite du travail peut se formuler ainsi : **de quelles informations a-t-on besoin pour faire des choix et décider ?**

Dans ce guide vous sont présentées, de manière non-exhaustive, **5 fiches techniques et opérationnelles** portant sur les thèmes suivants :

- la collecte des données dites « froides »
- l'identification des acteurs et de leur organisation
- l'historique des projets de territoire
- le recueil des expériences à l'aide d'outils d'enquêtes
- l'identification d'outils d'accompagnement et de financement

« On ne mobilise pas sur du manque, de la pénurie et du déficit, mais sur des ressources, du désir et du sens ».

Jacqueline Lorthiois, experte en accompagnement des territoires

¹ Le Pays est une catégorie administrative française d'aménagement à caractère géographique désignant un territoire présentant une « cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi » afin d'exprimer « la communauté d'intérêts économiques, culturels et sociaux de ses membres » et de permettre l'étude et la réalisation de projets de développement. Ce statut a été créé en 1995 par la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADDT), dite Loi Pasqua du 4 février 1995, renforcé par la LOADDT (dite Loi Voynet) du 25 juin 1999. Les Pays sont des territoires qui ne sont ni des collectivités territoriales, ni des cantons, ni des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Pour donner un ordre de grandeur, ils se situent entre le département et le canton. Produits d'une démarche volontaire et contractuelle des communes, les pays couvrent une grande partie du territoire français. Malgré l'essor récent des EPCI, en particulier des Communautés de communes, ils restent des acteurs efficaces et reconnus du développement local sur le territoire français, particulièrement en milieu rural. Source : définition générale de Wikipédia.



FICHE TECHNIQUE 3.1

Identifier et caractériser le territoire

Contexte

Appréhender son territoire de vie suppose d'avoir connaissance de ses principales caractéristiques démographiques, économiques, environnementales, morphologiques, etc. Il s'agit d'établir une sorte de «carte d'identité» du territoire. Cet état des lieux peut rester très général, ou bien s'orienter vers une thématique plus précise, étudiée ensuite de façon plus approfondie (les risques naturels, ou l'urbanisation, le développement économique, etc.). Il peut également se faire à plusieurs échelles.

Compléter l'état des lieux par une approche historique apporte des éléments essentiels à la compréhension d'un territoire. L'analyse des documents iconographiques (cartes et plans anciens, photographies et cartes postales anciennes, archives documentaires) permet de définir les grandes étapes de l'occupation humaine du secteur étudié, de la transformation des paysages, et apporte des indications concernant les conséquences des aménagements réalisés sur les milieux naturels et urbanisés.

L'état des lieux des données existantes a pour but de porter à connaissance les caractéristiques principales du territoire. Cette compilation d'informations est incontournable pour pouvoir poser des constats, mettre en avant des questionnements et plus généralement, pour constituer une base de réflexion commune.

Les questions à se poser

- Qu'est-ce qui caractérise le territoire des points de vue historique et culturel, géographique, socio-économique, environnemental ?
- Où en est l'état des connaissances environnementales sur le territoire ?
- De quels documents stratégiques le territoire s'est-il doté ?
- Où peut-on se les procurer ?
- Quels éléments vais-je sélectionner ?

Objectifs

- Identifier les grandes thématiques d'actions présentes sur le territoire :

AGRICULTURE – Circuits-courts

ALIMENTATION – Gaspillage alimentaire

BIODIVERSITE – Trame verte et bleue – Observatoire – Natura 2000

EAU – MER – LITTORAL

URBANISME – Scot - Plu

...

- Localiser les sources d'informations

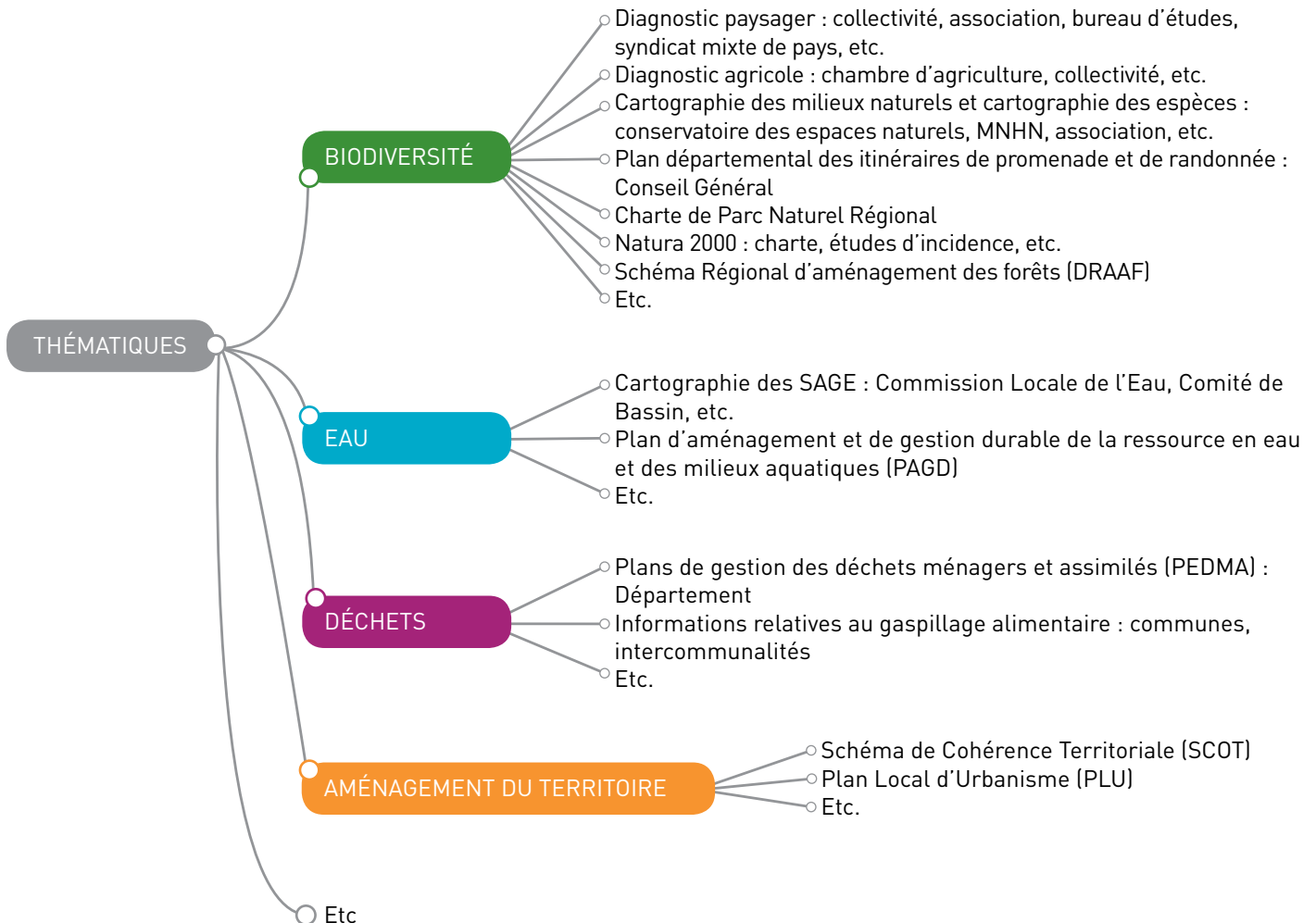
Pour réaliser un état des lieux, de très nombreuses données sont aujourd'hui disponibles, facilement accessibles et, pour la plupart, gratuites sur des sites internet publics et fiables. Ainsi, pour les documents cartographiques et les photographies aériennes on trouvera les données nécessaires sur les sites de l'IGN, du Géoportail, et sur de nombreux Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) régionaux comme Géo-Bretagne par exemple.

Les données statistiques sur la démographie, les logements, les équipements sont accessibles et gratuites sur le site de l'Insee (voir notamment les données de l'inventaire communal). Des informations complémentaires sur l'occupation du sol, les sites naturels, etc. sont aussi disponibles auprès des collectivités territoriales (archives départementales, municipales, etc.), auprès des services de l'Etat (DREAL, DDTM, etc.), des établissements publics (ADEME, Agence de l'Eau, SHOM, IGN, BRGM), des associations locales, etc.

Faire une « carte mentale » des documents existants sur le thème exploré.

Un outil gratuit en ligne peut vous permettre d'organiser vos données et de réaliser facilement ce type de représentation graphique : FreeMind.

Exemple de carte





FICHE TECHNIQUE 3.2 Identifier les acteurs du territoire

Contexte

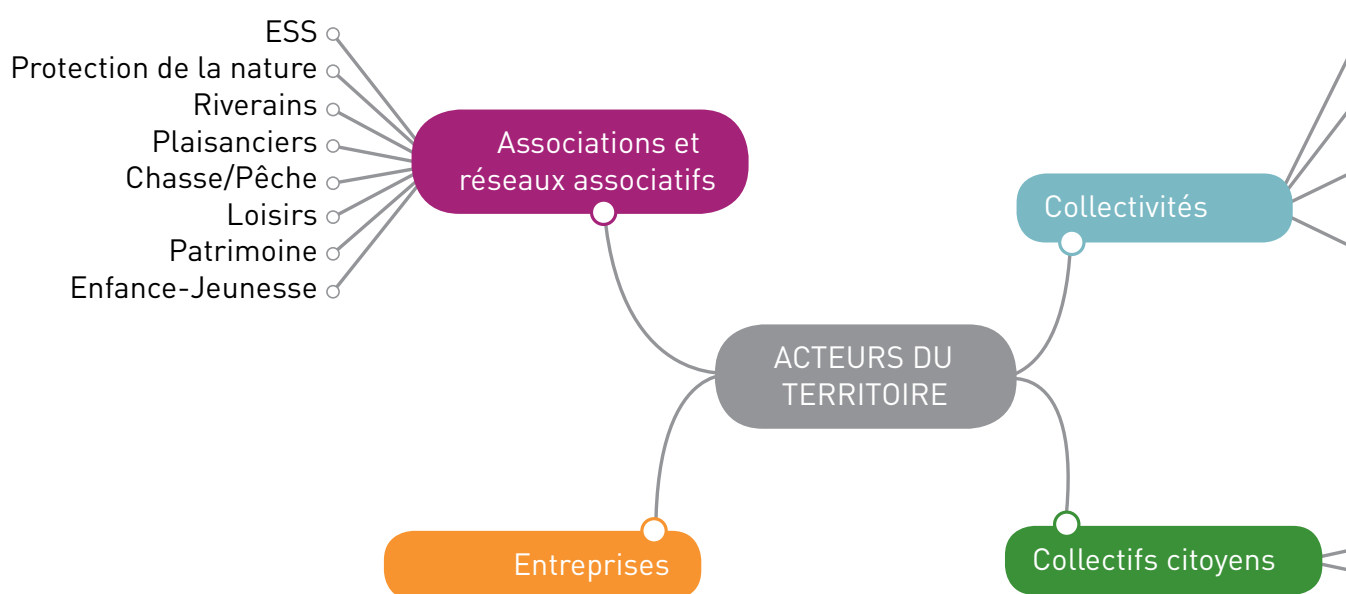
L'environnement et le développement durable sont devenus des champs d'action complexes et transversaux, impliquant de fait, de nombreux acteurs aux profils, compétences, habitudes de travail très variés. Dans le cas de l'EE, les domaines concernés peuvent être vastes et s'étendre de l'action enfance-jeunesse, à l'aménagement du territoire en passant par la gestion d'espaces naturels ou encore la sensibilisation au tri des déchets. Ainsi il est important d'identifier les thématiques et sous-thématiques susceptibles d'être concernées par une action d'EE. Faire le point sur les « types » d'acteurs en présence, à partir de leur statut par exemple, permet également l'identification des interlocuteurs de référence.

Les questions à se poser

- Quels sont les différents acteurs et leur rôle ?
- Un inventaire/annuaire des acteurs existe-t-il déjà ?
- Où en sont les dynamiques collectives, participatives et partenariales ?

Objectifs

- Distinguer les grandes catégories incontournables d'acteurs
- Référencer les organigrammes internes avec noms, missions et contacts des personnes référentes (élus et techniciens)



Des outils pour vous aider

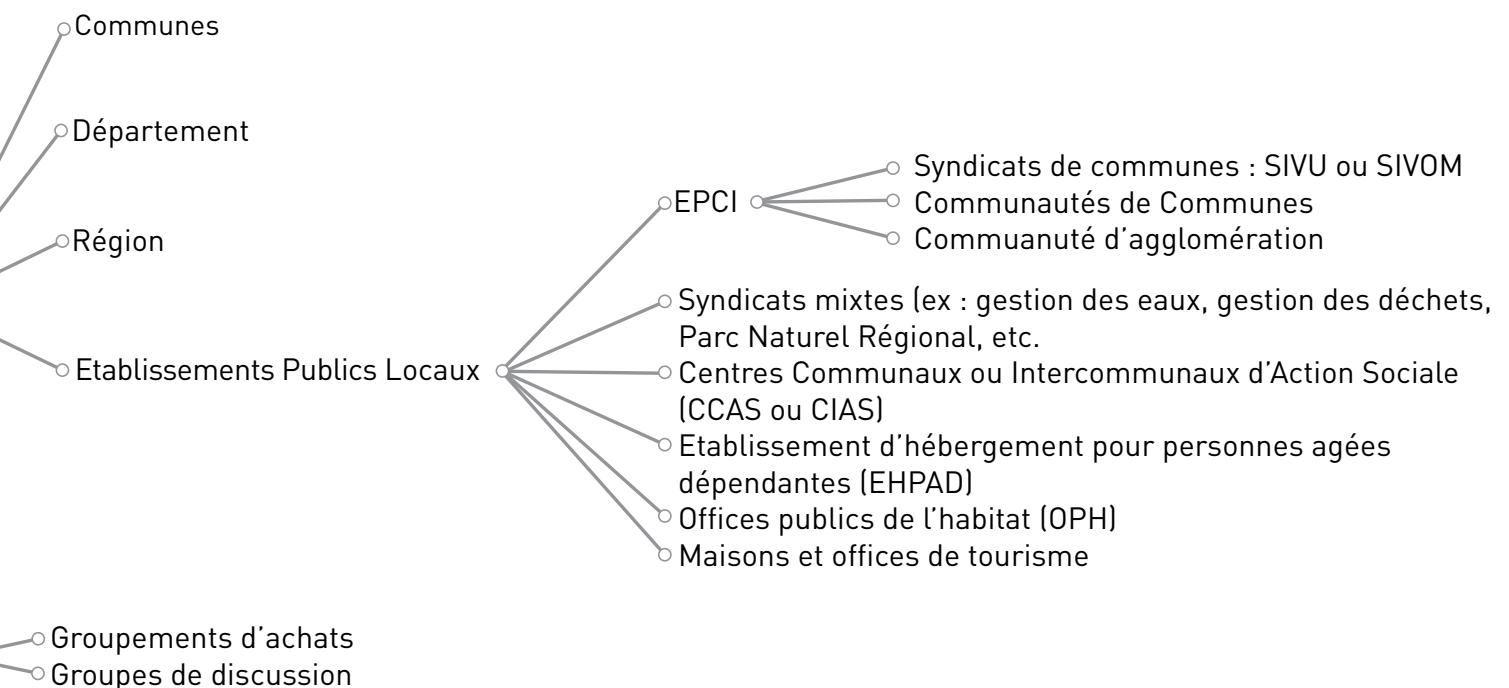
Faire une « carte mentale » des acteurs en présence, selon leur statut administratif (public, privé, mixte), avec le nom des services et personnes compétents.

Distinguer les compétences de chacun : ex. élus, technicien de collectivité, technicien associatif, etc.

Le rôle attendu d'un élu local est de se positionner sur le terrain des enjeux et de faire le nécessaire pour que le diagnostic puisse se dérouler dans des conditions optimales, notamment en levant des obstacles, en facilitant les choses : obtenir la collaboration et l'implication d'autres services de la collectivité, contacter des acteurs relais importants, ayant une influence sur l'ensemble du territoire du projet, négocier avec des élus issus d'autres institutions du territoire, etc.

Le technicien de la collectivité maîtrise les éléments techniques des missions/projets. Il est souvent à l'interface du terrain et des lieux décisionnels. Dans le cadre du diagnostic, il peut lui aussi aider et faciliter l'avancement du projet et donner accès à des personnes-ressources, en particulier les élus référents. Il est donc important de bien penser la complémentarité du couple élu/technicien.

Exemple de carte ci-dessous





FICHE TECHNIQUE 3.3

Comprendre le fonctionnement du territoire à travers ses projets actuels et antérieurs

Contexte

La collecte des informations relatives aux projets passés ou en cours sur le territoire permet de remettre en contexte la démarche présente et de s'appuyer sur l'existant.

Les questions à se poser

- Quels sont les programmes d'action, les lieux de décision, les dynamiques territoriales ? Que disent ces programmes des enjeux sous-jacents du territoire ?
- Quels ont été les projets portés sur le territoire au cours des dernières années dans le domaine de l'environnement et du développement durable ?
- A quels problèmes ou attentes ces projets répondaient-ils ?
- Quels acteurs ont-ils permis d'impliquer ?
- Leurs objectifs ont-ils été atteints ?
- Quelles actions peuvent être réfléchies dans un objectif plus global ?

Objectifs

- Avoir une connaissance fine des projets menés antérieurement
- Positionner sa réflexion dans le prolongement de ces projets
- Bénéficier d'un retour d'expérience utile pour affiner l'état des lieux et poser le diagnostic

Des ressources pour vous aider

Parmi les sources d'informations utiles, vous pouvez recenser et accéder aux archives des :

- programmes de financement éligibles sur le territoire: Leader +, charte et contrat de pays, contrat de territoire, SAGE, SCOT, Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC), Contrat Restauration entretien (CRE), charte paysagère, etc.
- programmes extérieurs mais englobant le territoire.
- dispositifs liés à l'EEDD : fête de la nature, SERD, semaine DD, etc.





FICHE TECHNIQUE 3.4

Rencontrer les acteurs du territoire et recueillir leur expérience

Contexte

Une des étapes les plus importantes de l'état des lieux consiste à aller confronter les données objectives recueillies de manière bibliographique avec les expériences et perceptions des acteurs de terrain.

Les questions à se poser

- De quelles informations sommes-nous à la recherche ? De quoi avons-nous besoin ?
- Sous quelle forme puis-je recueillir la parole des acteurs ?
- Combien de temps puis-je consacrer à la collecte et au traitement des données recueillies ?
- Quelles personnes est-il utile de rencontrer en vis-à-vis (élus, techniciens, professionnels, bénévoles, etc.) ?
- Quelles autres personnes puis-je contacter par voie dématérialisée (internet, téléphone) ?
- Quel est le support que j'utilise pour compiler les données (dictaphone, questionnaire, grille d'entretien, etc.) ?
- Comment vais-je analyser les données recueillies ?

Objectifs

- Croiser les données objectives avec l'analyse qu'en font les acteurs
- Identifier les manques, besoins, difficultés exprimés par les acteurs
- Déterminer les grands enjeux du territoire, tels qu'ils sont perçus par les acteurs

Des outils pour vous aider

- Le questionnaire, voir en page 24.
- L'entretien semi-directif, voir en page 25.





Définition

Le questionnaire est un outil de recueil de données standardisé qui a pour avantage de permettre, lorsqu'il suit certaines règles, la généralisation des résultats issus d'un échantillon (nombre restreint de personnes faisant partie de la population parente) à une population parente (ensemble des personnes concernées par l'étude). Il est constitué de plusieurs questions majoritairement fermées (questions binaires de type oui/non, questions en éventail proposant à l'enquêté un certain nombre de propositions, échelles d'opinions...) ou semi-ouvertes (par exemple, associations de mots). Il est déconseillé d'utiliser des questions ouvertes (libre expression des personnes) dont le traitement est difficile. L'élaboration d'un questionnaire requiert l'exploitation de résultats préalables recueillis lors de la phase exploratoire.

Construction

La construction d'un questionnaire est toujours relative aux objectifs de l'étude. La première étape est celle de la recherche d'indicateurs, autrement dit d'éléments concrets qui illustrent les variables et les concepts. Par exemple, le revenu, le niveau d'études, la profession, etc. sont des indicateurs de la variable « catégorie sociale ». La recherche d'indicateurs s'effectue au cours de l'enquête exploratoire et de l'analyse documentaire. Lorsque le questionnaire est construit, il fait l'objet d'un pré-test sur une dizaine de personnes, ou plus selon les modifications à apporter. Le questionnaire est ensuite administré à un échantillon de personnes. C'est l'échantillon qui détermine le caractère généralisable de l'enquête. Si l'échantillon est représentatif de la population parente alors les résultats sont généralisables. L'enquête sur une commune peut être exhaustive et dans ce cas, l'échantillon est la population parente en elle-même.

EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE

VOUS ET VOTRE TERRITOIRE

- Quels sont les principaux problèmes selon vous ? (proposez des choix)
- Quelles sont les priorités d'actions selon vous ? (proposez des choix)
- Etc...

VOUS ET L'EEDD

- Qu'est-ce que c'est, pour vous, éduquer les gens à l'environnement ?
- Connaissez-vous des acteurs qui s'investissent dans ce champ sur le territoire ? (oui/non)
- Quels projets ou thématiques investir ?
- Etc...

Deux méthodes d'échantillonnage les plus couramment utilisées pour construire un échantillon représentatif :

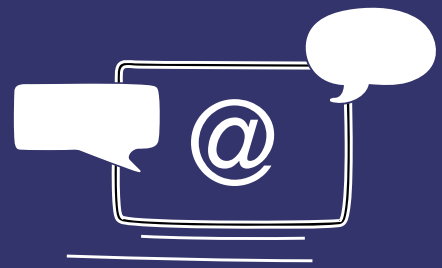
- **la méthode probabiliste** : cette méthode permet de construire des échantillons les plus proches de la population parente. Elle suppose d'avoir à disposition une base de sondage, autrement dit, une liste complète des unités (habitants d'une commune, habitations...) faisant partie de la population parente (par exemple, l'ensemble des habitants ou habitations d'une commune). Lorsque la base de sondage est définie et lorsque le taux de sondage (pourcentage de personnes interrogées) est fixé, le principe est simple : chaque unité de la liste se voit attribuer un numéro, puis le nombre de numéros désirés, fonction du taux de sondage, est tiré au hasard. Les questionnaires sont administrés aux personnes dont le numéro a été tiré au sort.
- **la méthode empirique** : dans ce cas, l'échantillon est construit en fonction des variables selon lesquelles la population parente est répartie. Cela suppose non plus une base de sondage de l'ensemble de la population mais la connaissance de la proportion de personnes selon certains critères (âge, sexe, type de structure, type de poste...) dans la population parente. Dans ce cas, lorsque le taux de sondage est fixé, les participants sont recrutés jusqu'à obtention du nombre souhaité (fonction du taux de sondage par variables).

Passation

La passation d'un questionnaire peut se faire de différentes manières : en direct lorsque l'enquêteur est face à l'enquêté ou en auto-administré (l'enquêté est seul face au questionnaire). Les moyens de transmission du questionnaire peuvent également différer : en face à face, par téléphone, par courrier électronique ou postal, par Internet...



Bien réfléchir aux informations qui seront effectivement exploitées dans l'analyse avant de formuler les questions. Mieux vaut un questionnaire concis mais utile qu'un questionnaire exhaustif mais inexploité !



CRÉER SON QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Rapide à constituer et à transmettre, faire un questionnaire en ligne s'avère être une solution efficace pour « toucher » un grand nombre de personnes.

L'interface Google Docs permet par exemple, même aux débutants, de mettre en place ce système de manière intuitive et simplifiée. Vous pourrez ainsi choisir de « fermer » ou non vos questions, de faire des choix multiples ou même de personnaliser le style graphique de votre document. Le questionnaire est ensuite accessible par un simple lien et les réponses enregistrées automatiquement dans un tableur. Une synthèse des réponses, avec quelques graphiques est aussi accessible en temps réel. L'analyse du questionnaire s'en trouve ainsi facilitée.

L'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

Définition

L'entretien semi-directif individuel est un outil de recueil de données qui a pour objectif d'encourager la production du discours d'un enquêté par un enquêteur sur un thème particulier en influençant le moins possible ses propos.

L'entretien est appelé « semi-directif » car il se centre sur un thème spécifique à l'appui d'un guide préparé à l'avance par l'enquêteur. L'entretien peut être associé à différentes phases de l'enquête :

- il peut être utilisé dans la phase exploratoire de l'enquête (entretien à usage exploratoire). Son objectif est la connaissance des particularités du terrain (sites, populations, vocabulaire employé...);
- il peut être mobilisé dans la phase de recueil de données à usage principal. Dans ce cas, il a pour objectif de répondre à la question de départ, de résoudre le problème posé. Il est utilisé lorsque l'échantillon de personnes à interroger est peu important et lorsqu'on souhaite étudier la diversité des points de vue et non leur représentativité (dans ce cas, voir la technique de questionnaires);
- il peut venir compléter les données recueillies par d'autres moyens (questionnaire, observation...). Dans ce cas, il permet d'interpréter les résultats obtenus et de les replacer dans leur contexte (entretien à usage complémentaire).

L'objectif de cette technique est de permettre à l'enquêté de s'exprimer librement, de nuancer ses propos. Elle permet d'étudier de manière approfondie les représentations, les perceptions, les attitudes des personnes en rapport à un objet.

Constitution du guide d'entretien

Tout entretien semi-directif s'appuie sur un guide. Comme son nom l'indique, **il s'agit d'un guide pour l'enquêteur qui l'utilise pour aider l'enquêté à produire et structurer sa pensée et son discours en rapport avec le thème.** Ce guide comprend trois grandes parties :

- **un cadre contractuel qui présente l'étude**, son cadre de référence, son objectif, le déroulement de l'entretien et la manière dont seront conservés les résultats ;
- **une question de départ** qui doit être assez générale par rapport au thème pour limiter l'influence des idées de l'enquêteur sur les propos de l'interviewé mais également assez précise pour permettre à l'enquêté d'entamer la production d'un discours ;
- **une liste de thèmes et de relances possibles** qui doit être restreinte et constituée d'un minimum de questions afin de favoriser la spontanéité de l'enquêté en rapport avec le thème. La formulation de questions ouvertes est privilégiée (éviter toute forme de question fermée, notamment les questions en réponse binaire de type oui/non). Le guide se termine par une courte série de questions socio-démographiques (sexe, âge, lieu d'habitation...).

→ ASTUCE

Réunir en amont les informations sur la personne à rencontrer : son poste, sa mission, son parcours professionnel, ses éventuels mandats, etc. (un dictaphone peut être bien utile !)

Traitement

Les entretiens peuvent faire l'objet d'une retranscription intégrale. Cette phase essentielle pour conserver l'intégralité des propos de l'enquêté demande un investissement coûteux en temps et/ou financièrement. Néanmoins elle est souvent indispensable pour une analyse de contenu permettant de répondre aux objectifs de l'étude.

Pour qui ?

Cette étape du diagnostic est l'occasion d'aller à la rencontre des élus du territoire, en plus des autres acteurs. C'est une occasion d'échanger plus généralement autour de l'EEDD, des actions qu'elle recouvre, des acteurs qu'elle concerne.

EXEMPLE DE GUIDE D'ENTRETIEN

Présentation

Démarche menée dans le cadre de....Vous êtes...et je vous sollicite dans le cadre d'un entretien d'environ 1 heure afin de connaître votre expérience et votre point de vue sur.... Permettez-vous que j'enregistre cet entretien qui restera anonyme, pour faciliter l'analyse ?

Question de départ

Pouvez-vous me parler de la première fois où vous avez entendu parler d'EEDD ?

Thèmes	Relances et sous-thèmes
L'action de la structure rencontrée	<ul style="list-style-type: none">• Projets développés• Partenaires• Problèmes rencontrés• Solutions trouvées• Besoins/attentes
Le territoire	<ul style="list-style-type: none">• Hiérarchisation des enjeux• Prospective
L'EEDD	<ul style="list-style-type: none">• Définition• Son rôle
Etc.	



FICHE TECHNIQUE 3.5

Identifier et caractériser les dispositifs d'accompagnement et sources de financement disponibles sur le territoire

Contexte

Les dispositifs administratifs et financiers destinés à soutenir les initiatives peuvent être nombreux sur un territoire. Or, ils ne sont pas toujours bien identifiés. Leurs intitulés reflètent la plupart du temps les grandes orientations que l'on souhaite donner à un territoire. Mettre ces dispositifs en perspective avec l'état des lieux plus général peut permettre d'étayer ou de prolonger les premiers constats.

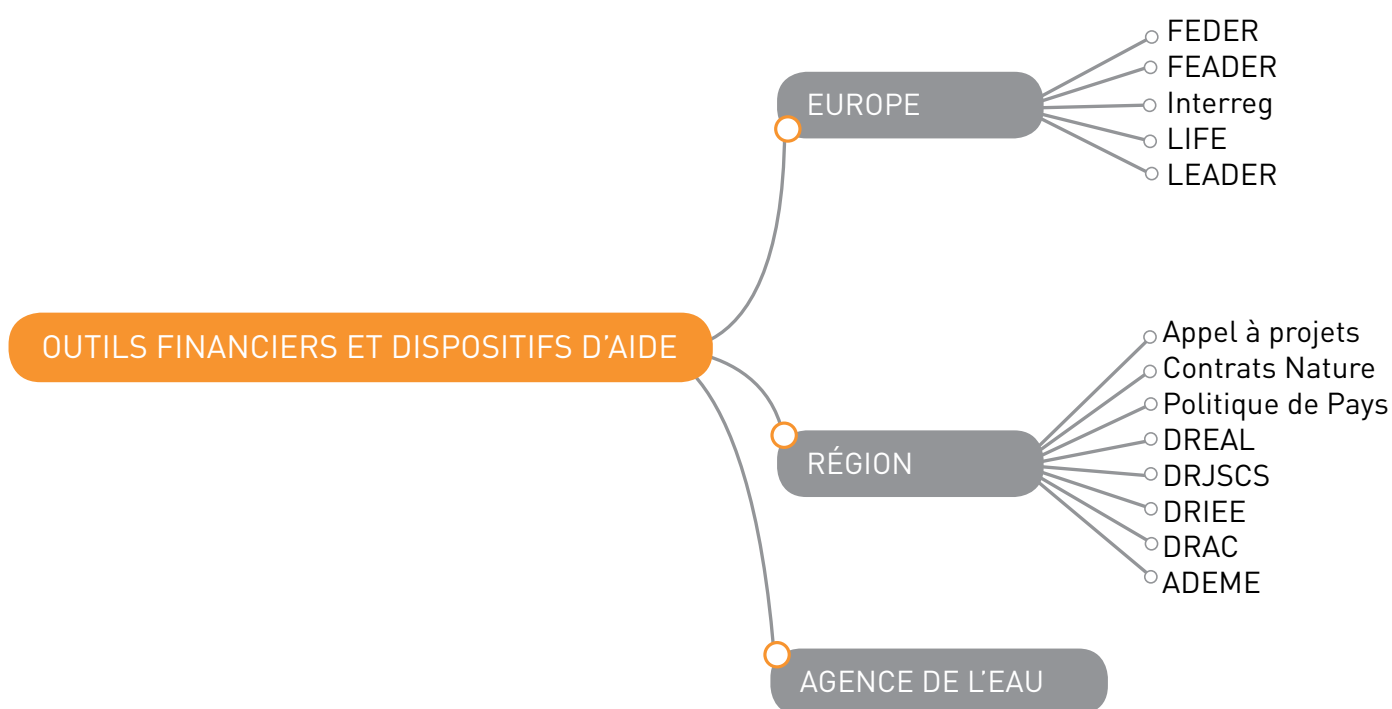
Les questions à se poser

- Quels dispositifs sont mis en place sur mon territoire ?
- Sur quelle thématique portent-ils ?
- Quels sont leurs calendriers ?
- Quels sont les retours d'expérience dont je peux disposer ?
- Quels sont les acteurs qui se mobilisent et à travers quels projets ?

Objectifs

- Rendre cohérent la démarche de diagnostic avec les attentes ou préoccupations du territoire
- Pouvoir se positionner par rapport à ces dispositifs
- Être force de valorisation et de proposition

Des outils pour vous aider : faire une carte mentale



ÉTAPE 4 | L'INTERPRÉTATION : PRIORISER LES ENJEUX ET FAIRE DES CHOIX POUR LE TERRITOIRE

Faire un bilan des dynamiques territoriales

Les différentes données recueillies lors de « l'ÉTAPE 3 – Etat des lieux » doivent fournir suffisamment d'éléments pour dresser un premier bilan. **Face aux enjeux, quels sont les points forts et les points faibles du territoire ? Quelles sont les actions ou projets déjà entrepris ? Avec quels acteurs ?**

La réalisation de **fiches thématiques** recensant les Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces (MOFF) peut permettre de réaliser une synthèse exhaustive des dynamiques en cours tout en étant facilement communicables. Ces fiches doivent servir la suite du travail qui consiste à se projeter dans l'avenir en travaillant sur des actions complémentaires, transversales et partagées.

Date	Intitulé fiche
Chiffres clés	Illustration
Citations	
Constats	
Atouts	Forces
Opportunités	Menaces
Méthode d'élaboration de la fiche Personnes rencontrées, documents sources, etc.	



A ce stade, La formulation des pistes d'actions possibles est proposée sans souci d'avoir d'emblée à opérer des choix, à définir des priorités, à favoriser tel ou tel secteur thématique ou géographique. Nous sommes ici dans le cadre d'une dynamique de réflexion partagée et d'une co-élaboration d'une même représentation du contexte territorial.

Hiérarchiser les enjeux

Les fiches établies doivent pouvoir aider la phase d'organisation et de hiérarchisation des enjeux et des thèmes d'actions possibles. Les informations recueillies à travers les questionnaires et les entretiens doivent aussi pouvoir contribuer à prioriser ces grands domaines. Néanmoins, pour être pleinement partagée, l'étape de l'organisation et de la priorisation des thèmes d'actions est l'occasion de **réunir l'ensemble des partenaires ayant contribué, de près ou de loin, ou même pas encore, à l'état des lieux**. Une rencontre physique, sous la forme d'une réunion de présentation et d'échanges, avec le groupe de travail initialement constitué ainsi que les nouveaux acteurs identifiés, **doit permettre de porter à connaissance les premiers constats et hypothèses mais aussi d'enrichir la réflexion par les apports des uns et des autres**.

La stratégie : Choisir le « futur souhaité » pour le territoire dans les « futurs possibles »

La hiérarchisation doit permettre d'opérer des choix, de rendre certaines actions prioritaires par rapport à d'autres, en fonction soit de leur importance soit de leur faisabilité ou encore de la sensibilité du groupe de travail en place. Cette **étape de positionnement** est importante en ce qu'elle est à la fois légitimée par les données objectives recueillies jusqu'alors par les enquêtes et le travail de bibliographie plus général mais aussi par l'argumentaire que pourront fournir les coordinateurs du diagnostic.

L'objectif est de croiser les enjeux territoriaux identifiés par les acteurs avec les actions que les uns et les autres mènent déjà afin de pouvoir évaluer leur adéquation et pertinence. L'ajustement de ces actions peut déjà constituer une masse de travail importante. L'autre objectif est d'identifier les manques, qu'ils soient thématiques ou pédagogiques sur les enjeux apparaissant incontournables et prioritaires. Le travail de diagnostic atteint, à ce stade, une de ses finalités : mobiliser les acteurs et les mettre en capacité de prendre des décisions tout en les inscrivant dans une dynamique innovante et collaborative.

Développer un plan d'action pour l'EEDD

Un des objectifs premier du diagnostic étant de générer des actions nouvelles et collaboratives permettant de développer l'EEDD, il est peut-être judicieux, dans un premier temps, de focaliser l'action du groupe de travail sur quelques thèmes en particulier plutôt que de vouloir embrasser la totalité des enjeux ou des questionnements.

En se réservant du travail autour des objectifs évoqué lors de l'ETAPE 2, on peut être amené à synthétiser le plan d'actions dans un tableau tel que celui-ci :

	Objectif général, en réponse à un questionnement, à un problème « qu'est-ce qu'on veut ? »	Objectif spécifique « être capable de... »	Piste d'action « que met-on concrètement en œuvre ? »	Délai de mise en place	Durée	Ressources et parties prenantes	Moyens et méthodes « comment y parvient-on ? »	Exemples
THEME 1								
THEME 2								
THEME 3								



« Il importe moins, pour promouvoir le développement territorial, de trouver des combinaisons optimales de ressources et de facteurs de production donnés, que de faire apparaître et de mobiliser à son service des ressources et des capacités cachées, éparpillées ou mal utilisées. » Albert Hirschman, économiste

ÉTAPE 5 | COMMUNIQUER ET VALORISER

La communication est présente à tous les moments du projet. Elle en est « l'oxygène », dans la mesure où elle facilite la diffusion de l'information entre les partenaires, et entre le projet et l'extérieur. En cela elle ancre le projet dans son contexte.

Les trois dimensions de la communication

→ La communication opérationnelle

Elle concerne les acteurs permanents du projet : partenaires, acteurs de la mise en œuvre, public. Le courrier électronique, le téléphone, les réunions, les rencontres informelles en sont les principaux outils. Cette communication doit être la plus fluide et la plus régulière possible, tout au long du projet.

→ La communication interne

Elle vise à promouvoir le projet dans les structures représentées par les différents partenaires. Une lettre d'information périodique, des informations diffusées oralement par les partenaires dans leurs structures lors des réunions d'équipe peuvent être très efficaces.

→ La communication externe

Elle vise à promouvoir le projet auprès des relais d'influence, du « grand public » et des médias.

Quelques médias à contacter

Que ce soit pour le lancement de la démarche de diagnostic, pendant le travail ou au moment du bilan, la préparation de communiqués, de dossiers, d'articles de presse ou de brochures permet à la fois d'illustrer, de légitimer et de renforcer les liens autour du projet.

→ La réalisation d'un document de 4 pages peut être une solution appropriée pour valoriser le travail effectué et pour faire le lien entre les acteurs. Ce document peut être diffusé largement sur le territoire (présentation en conseil municipal, courriers, newsletter, etc.)

ÉTAPE 6 | EVALUATION DE L'ACTION ET RÉ-ORIENTATION

Un diagnostic n'a rien d'une production figée. Il s'inscrit dans une dynamique d'évolution. Il doit s'élaborer dès le départ dans une construction mutuelle, pour s'affiner progressivement dans un échange permanent.

En ce sens, évaluer la pertinence de ce qui a été fait et partagé, son impact, sa réponse (ou non) aux objectifs qui avaient été avancés fait partie intégrante de la démarche.

Évaluer, c'est permettre de donner ou redonner du sens au projet :

- se remettre en cause,
- réajuster ses objectifs,
- aller vers une meilleure efficacité,
- construire des outils pour le long terme,
- relativiser ses actions.

Quand évaluer ?

Tout au long de la démarche (par exemple à l'issue de chaque étape) plutôt qu'à la fin du projet.

Avec qui évaluer ?

Avec les acteurs eux-mêmes, public et partenaires. Eux seuls peuvent alimenter les bilans.

DES MOTS-CLÉS POUR ÉVALUER

Autonomie, acquisition, production, motivation, participation, respect, écoute, observation, argumentation, curiosité, communication, plaisir, investissement, réflexion, méthode, pertinence, dynamique de groupe, interprétation, expression, assiduité, efficacité, etc.



Idées d'indicateurs

Quantitatifs

- Nombre des personnes présentes aux différents temps d'échanges.
- Nombre d'élus présents (politiques et associatifs).
- Nombre des effets non prévus induits par le projet.

Qualitatifs

- Diversité des acteurs touchés : élus, techniciens, entrepreneurs, usagers, grand public...
- Qualité des échanges.
- Qualité des effets non prévus induits par le projet.
- Réutilisation des actions du projet par d'autres territoires.
- La dynamique impulsée par le projet sur le territoire (effets directs et induits) et capacité à perdurer.
- Etc...

Les écueils à éviter

- Evaluer sans bilan et donc ne parler que du processus de déroulement du projet, pas de ses résultats.
- Perdre de vue le constat de départ et les objectifs définis.
- Ne pas définir d'indicateurs avant le démarrage du projet.



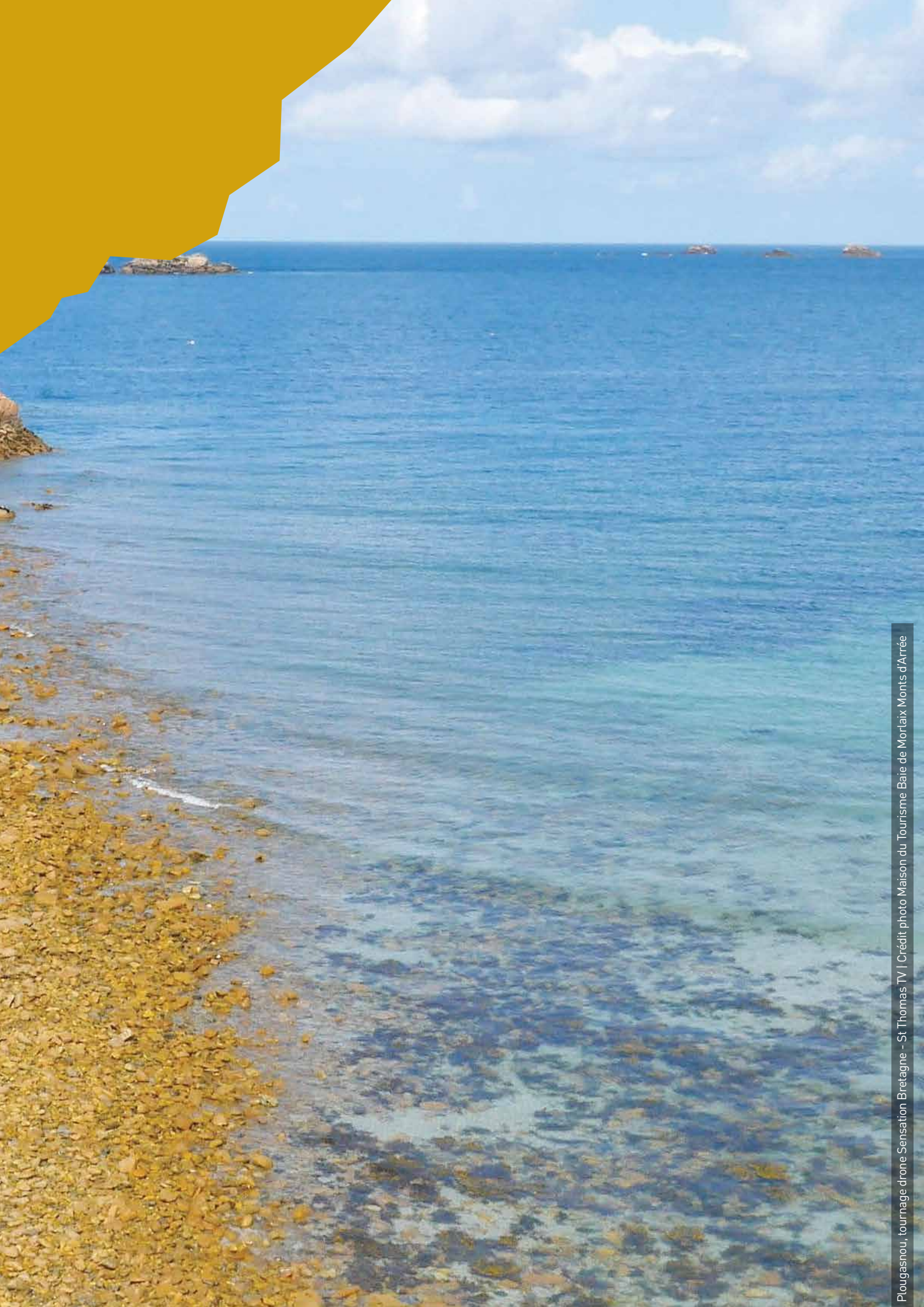
PARTIE 3

Un diagnostic de territoire en éducation à l'environnement... **Qui l'a déjà fait ?**

FICHES-RESSOURCES

- Réseau EEDD du Pays de Morlaix (29)
- Réseau « Caps Educ Nature » (22)
- Réseau EEDD du Pays de Fougères (35)
- Réseau EEDD du Pays du Trégor-Goëlo (22)





RÉSEAU EEDD DU PAYS DE MORLAIX (29)

Territoire concerné

Pays de Morlaix (62 communes)

Durée du diagnostic

6 mois | Janvier-Juin 2011

Porteur de projet

ULAMIR-CPIE Morlaix-Trégor pour le Centre de Ressources territorial en EEDD

Acteurs associés

Acteurs composant le réseau local d'EEDD (= Centre de Ressources)

Lycée Agricole

Les 4 EPCI du territoire

Les syndicats mixtes de gestion de l'eau
Elus, techniciens, associations

Constats de départ

- Manque de concertation dans le développement des projets.
- Besoin d'identifier plus formellement et de manière partagée les enjeux du territoire, notamment ceux sur lesquels une action collective est envisageable.

Déroulement et étapes de travail

- Collecte des données existantes sur le territoire.
- Enquête par questionnaire (en ligne) auprès de 120 acteurs EEDD du territoire.
- Enquête par entretiens (25) auprès de personnes-ressources dont des élus.
- Réunion de restitution et de débat autour des premiers résultats des enquêtes.
- Réunions thématiques autour des enjeux identifiés (ici : Eau, Agriculture, Urbanisme, Déchets, Littoral).
- Réalisation d'un document de synthèse diffusé aux acteurs du territoire.

Outils utilisés

- Questionnaire d'enquête en ligne: 207 formulaires envoyés.
- Entretiens semi-directifs : 31 entretiens réalisés.
- Cartographie.

Financement

- Région.
- Auto-financement.

Bilan

Points forts

- Taux de réponse aux questionnaires : 27%.
- Accueil favorable des personnes rencontrées.
- Mobilisation des acteurs enquêtés, notamment lors des réunions thématiques.
- Renforcement du réseau local.
- Développement ultérieur de projets autour des circuits-courts alimentaires, des éco-événements et de la mer et du littoral.

Points faibles

- Le partage et le soutien des élus locaux est ce qui est le plus difficile à obtenir et maintenir dans le temps.
- La mobilisation fluctuante du groupe d'acteurs pilote (comité de pilotage).

Témoignage

« Si l'adhésion des élus reste timide lors de l'étape de l'état des lieux, il est indispensable de rappeler à leur mémoire toute la démarche de projet lors de la mise en œuvre du plan d'actions. C'est en réaffirmant l'ancrage territorial et temporel d'une telle démarche que l'on peut renforcer la mobilisation politique, technique et citoyenne autour des projets concrets qui en sont issus ».

Contact-ressource

Joy Toupet & Géraldine Gabillet

Centre de Ressources EEDD du Pays de Morlaix

Association ULAMIR-CPIE

29620 Lanmeur

02 98 67 53 38 / ressources@paysmorlaixenvironnement.info

Pour en savoir plus : www.paysmorlaixenvironnement.info

RÉSEAU « CAPS EDUC NATURE » (22)

Territoire concerné

Communauté de Communes Côte de Penthièvre + communes de Fréhel et Plévenon (Côtes d'Armor)

Durée du diagnostic

6 mois | Janvier-Juin 2013

Porteur de projet

Centre Culturel Haut Mamais Château Tanguy

Acteurs associés

Elus, techniciens, associations

Public concerné

Acteurs de l'éducation au Développement Durable

Contexte et constats de départ

- Travail préparatoire à un projet de labellisation CPIE.
- Objectif de constituer un réseau local en EEDD.

Déroulement et étapes de travail

- Identification des acteurs.
- Rencontre des acteurs au cours d'entretiens.
- Diffusion d'un questionnaire.
- Restitution écrite : elle a l'avantage de permettre à tous les destinataires de se mettre à niveau sur les enjeux et d'avoir un minimum de connaissances sociales communes du territoire.
- Restitution orale : elle permet de réunir les personnes pour faire connaissance, réfléchir, échanger sur des thématiques sélectionnées étant mises en évidence par le diagnostic.

Outils et ressources utilisés

- Appui sur des diagnostics existants dans le domaine du tourisme et de la réduction de déchets, élaborés par la Communauté de Communes « Côte-de-Penthièvre » ; au sujet du projet de territoire du pays de Saint-Brieuc concernant le travail de prospective "Côtes d'Armor en 2020". Ces données permettent d'avoir des éléments de référence, dans des domaines qui ne sont pas directement impactants sur le projet, mais surtout sur les domaines impliquant les différents acteurs du territoire.
- Questionnaire d'enquête envoyé aux 20 services jeunesse et établissements scolaires du territoire.
- Réalisation de 33 entretiens semi-directifs. Cibles déterminées en fonction de leur investissement dans la pratique de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Ils ont concernés 5 salariés du CCHM, 6 élus, 12 techniciens.

Financement

- Auto-financement.
- Congé Individuel de Formation (CIF) et stage de 10 mois en alternance en « Licence professionnelle coordination de projet d'animation et de développement social et socio-culturel ».

Bilan

Points forts

- Ce travail de diagnostic a été un catalyseur pour des acteurs qui savaient que chacun existait.
- Ce travail a permis aux acteurs de l'éducation au développement durable de se rencontrer, d'avoir envie de se retrouver : 2012, 1 réunion ; 2013, 4 réunions ; 2014, 7 réunions + partenariat dans le fonctionnement lors de la création d'un club nature à l'initiative de l'EPCI (Grand site Caps Erquy Fréhel) ; 2015, 4 réunions + 1 journée d'échange de pratiques + 3 1/2 journées d'action partenariale sur « l'Opération Grande Marée Responsable » à l'initiative de l'EPCI (Grand site Caps Erquy Fréhel).

Points de difficulté

- Difficultés à mobiliser les élus en raison de leur méfiance au sujet des questions touchant à l'environnement.
- Démarche qui prends du temps – plusieurs années – pour solidariser les acteurs, créer une dynamique et faire du projet collectif.
- La valorisation de ce travail de réseau auprès des élus.
- La fréquence des rencontres par rapport à la saisonnalité de notre territoire.
- Les conjonctures actuelles, difficultés financières, partage des ressources financières.

Contact-ressource

Philippe Seznec
Directeur-adjoint CCHM Château Tanguy
Pléneuf-Val-André
02 96 72 21 62

RÉSEAU EEDD DU PAYS DE FOGÈRES (35)

Territoire concerné

Pays de Fougères – Ille et Vilaine (58 communes et 5 Communautés de Communes)

Durée du diagnostic

2 à 3 mois en 2003 (via les acteurs de la Commission Environnement du Conseil de Développement du Pays de Fougères)
2 à 3 mois en 2009 (via un stagiaire Licence Professionnelle Coordination Animation Sociale et Socioculturelle à l'IUT Carrières Sociales de Rennes I)
2 à 3 mois en 2012 (via un stagiaire Gestion de projets de Développement Durable au CPSA de Combourg)

Porteur de projet

Familles Actives au Centre Social pour le Réseau Education à l'Environnement du Pays de Fougères (REEPF)

Acteurs associés

En 2003, tous les acteurs du pays de Fougères développant des projets Education Environnement / Animation Nature / Economie Sociale et Solidaire... vers un Développement Durable et Solidaire.
En 2009 et 2012, tous les acteurs de l'EEDD, les adhérents et partenaires du REEPF (associations, institutions, établissements scolaires et publics (EPCI, syndicats), collectivités locales).

Public concerné

- En 2003 : acteurs associatifs et acteurs locaux (lycées agricoles, personnes ressources...)
- En 2009 et 2012 : habitants, élus, associatifs, professionnels (enseignement, environnement, EEDD, tourisme, ESS, sport nature...)

Constats de départ

- En 2003 : quelques acteurs de « l'animation nature » sur le pays de Fougères s'investissent – de manière isolée – sur le territoire. Très peu de projets en partenariat. Une approche très ciblée « découverte de la nature » de l'Education à l'Environnement.
- En 2009 et 2012 : une diversité d'acteurs de l'EEDD, de l'animation nature, de l'Economie Sociale et Solidaire, de l'environnement... mais un besoin émergent de travailler en partenariat, de construire des projets innovants en « réseau d'acteurs », d'être plus cohérents collectivement, plus lisibles dans l'organisation et pour pouvoir identifier « qui fait quoi ? ». Pourtant, une peur de la concurrence souvent palpable...

Déroulement et étapes de travail

Démarche 2009 (cadre Licence professionnelle Coordination) le REEPF compte à cette époque 18 adhérents sur le territoire « pays », acteurs socio-éducatifs / touristiques / culturels / EEDD...

- 1/** Information des acteurs et partenaires du REEPF de l'objectif du diagnostic et de la démarche « diagnostic partagé » : définitions d'objectifs pour nourrir le projet du REEPF et le développement de l'EEDD sur le territoire.
- 2/** Réalisation d'un questionnaire avec quelques adhérents du REEPF.
- 3/** Proposition à chaque adhérent du REEPF de répondre au questionnaire, à chaque membre du CA et aux salariés de l'EEDD de mener entre 8 et 12 entretiens chacun auprès d'adhérents ou d'usagers, d'administrateurs, de bénévoles, de partenaires (élus, professionnels)... de leur association / structure respective.
- 4/** Analyse, avec un groupe d'étudiants en BTS GPN - et quelques administrateurs du REEPF - des 103 questionnaires reçus ou entretiens menés.
- 5/** Restitution auprès des adhérents, administrateurs et partenaires du REEPF des conclusions du diagnostic lors d'une soirée d'échanges – par les BTS GPN et le coordinateur du REEPF.
- 6/** Prise en compte par le conseil d'administration du REEPF des conclusions via un règlement intérieur, via les orientations de l'Association REEPF, lors de l'AG 2010.

Outils utilisés

- Le questionnaire (envoyé par courrier ou par mail).
- L'entretien semi-directif, en s'appuyant sur le questionnaire.

Financement

Aucun, sauf si l'on considère le Bénévolat Valorisé.

En 2003 : réalisation par les acteurs de la Commission Environnement sous la coordination de Jean-Luc TOULLEC.

En 2009 : réalisation par Ludovic JUIGNET, Familles Actives, dans le cadre de sa Licence Professionnelle et dans le cadre de sa mission de coordination du REEPF, de Familles Actives pour le REEPF.

En 2012 : réalisation par Y. FARADJALLAH, dans le cadre de sa formation au CPSA de Combourg, sous la coordination de Familles Actives.

Bilan

Points forts

- Construction collective du diagnostic menée par le réseau d'acteurs de l'EEDD.
- Réponses et expression de nombreux acteurs locaux.
- Orientations attendues palpables pour le REEPF.
- Besoin affirmé de structurer, pérenniser et développer le réseau EEDD REEPF, de construire de nouveaux projets d'EEDD pour le territoire...
- Besoin ressenti de plus de lisibilité, d'une meilleure communication en interne et vers l'extérieur.
- Attente affirmée de plusieurs acteurs locaux, associations et collectivités, de développer des projets EEDD répondant à des politiques publiques locales.
- La démarche de Diagnostic Partagé est venue re-nourrir le projet du REEPF et le bien fondé de s'investir en « réseau d'acteurs EEDD ».

Points faibles

- Les partenaires potentiels du REEPF, notamment les Communautés de Communes ou le Pays de Fougères, n'ont pas intégré la volonté d'un réseau d'une vingtaine d'acteurs locaux de se développer et de se pérenniser au service du territoire, de soutenir les politiques publiques environnementales du territoire, via l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable.
- Faute de temps et de valorisation des engagements dans la menée de ces démarches, les diagnostics développés sur notre territoire n'ont pas suffisamment aboutis vers des plans d'actions collectivement validés / développés / communiqués, ni vers une charte d'engagement partagée, etc...
- Faute de financements et de soutien, nous n'avons pas suffisamment « transformé l'essai » pour passer du diagnostic partagé au plan d'actions co-développé.

Témoignage

« D'un territoire considéré « sous développé en EE » au début des années 2000, on nous présente désormais comme un territoire dynamique en EE, en 2009-10 ! La capacité à s'organiser en « réseau d'acteurs locaux », la volonté de s'appuyer sur les politiques territoriales pour mener des actions d'EE et impliquer les habitants, l'investissement d'acteurs pour coordonner la démarche dans un esprit d'Education Populaire... semblent favoriser le développement de l'EE sur le pays de Fougères. »

« De projets EEDD construits en partenariats, nous avons logiquement évolué vers un réseau de partenaires... pour construire des projets en EEDD. Le diagnostic de territoire en est à l'origine. »

Contact-ressource

Ludovic JUIGNET

Éducateur à l'environnement et responsable du secteur EEDD pour l'association Familles Actives au Centre Social (Fougères)

Coordinateur du Réseau Education à l'Environnement du Pays de Fougères (REEPF)

02 99 94 45 22 / educenviro.paysfougères@gmail.com



Remise du Trophée de l'Eau au REEPF par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la Caravane Main Verte - 2013

RÉSEAU EEDD DU PAYS DU TRÉGOR-GOËLO (22)

Territoire concerné

60 communes
252 km de côte

Durée du diagnostic

6 mois (entre 1ère et dernière réunion du comité de pilotage)

Porteur de projet

REEB, animateur du Comité technique d'éducation à l'environnement (CTEE) entre 2010 et 2012

Acteurs associés

Acteurs composant le réseau local CTEE (31 structures membres + environ 30 informées) :

- des techniciens de collectivités (en majorité) : les 5 EPCI (sur 6) + commune de Perros-Guirec
- la chargée environnement du Pays du Trégor-Goëlo
- des techniciens de syndicats mixtes de gestion de l'eau, de bassin versant

Des acteurs du tourisme : responsables d'offices du tourisme, Pays touristique du Trégor-Goëlo

Public concerné par le diagnostic

Elus
Techniciens de collectivités et d'établissements publics
Educateurs à l'environnement et responsables de structures associatives
...agissant dans le pays du Trégor-Goëlo

Constats de départ

Besoin d'identifier les thématiques, actions communes, envisagées pour le Comité d'éducation à l'environnement du Pays du Trégor-Goëlo (CTEE) dans les années à venir.

Proposition du REEB d'expérimenter une méthode collective en cours d'élaboration au sein d'une commission interne, avec l'aide d'une stagiaire qui réalisera le diagnostic, encadrée par un comité de pilotage.

Résultats attendus

- Mieux connaître et comprendre le territoire.
- Dégager des thématiques de travail pour le comité qui répondent à des enjeux du territoire et qui permettent de construire un programme d'actions éducatives commun, à moyen-long terme, à l'échelle du pays.
- Faire connaître le comité, mobiliser de nouveaux membres.

Déroulement et étapes de travail

- Collecte des données existantes sur le territoire.
- Enquête par questionnaire auprès d'environ 260 acteurs du territoire (dont une 60aine en EEDD).
- Enquête par entretiens (17) auprès de personnes-ressources dont des élus.
- Réunion de restitution et de débat autour des premiers résultats des enquêtes auprès du CTEE et du comité de pilotage environnement du Conseil de développement du Pays.

Outils-moyens utilisés

- Questionnaire d'enquête en ligne.
- Entretiens semi-directifs.
- Cartographie.
- Un stagiaire pendant quatre mois.

Financement

- LEADER (pour l'animation du réseau local).
- Région.
- Dreal.
- Auto-financement.
- Bénévolat (membres du comité de pilotage du CTEE).

Bilan

Points forts

- Le diagnostic a bien permis de dépasser les représentations initiales que les acteurs avaient de leur territoire : par exemple l'enjeu tourisme avait été perçu comme majeur et a été traité par le réseau local pendant 2 ans. Or il arrive en 9ème position dans les enjeux révélés par le diagnostic.
- Dégager de nouvelles thématiques de travail pour le comité qui répondent à des enjeux du territoire : le comité a centré les actions à venir sur le thème de l'eau.
- Le diagnostic a permis de dégager une stratégie d'action pour améliorer la reconnaissance du réseau auprès des élus (plaquette, participation à des événementiels,...).

Points faibles

- Taux de réponse aux questionnaires : 10 % et principalement des membres du réseau local.
- Les stratégies d'actions n'ont pas été vraiment partagées et portées politiquement.
- Constat suite au diagnostic : manque d'appropriation des résultats par les acteurs du réseau local. Il n'y a pas eu de renforcement du réseau local (mobilisation déjà en baisse avant le diagnostic) et donc pas de mise en œuvre des actions prévues (sur l'eau) et de programme d'actions éducatives commun.

Contact-ressource

Gaëlle Thouément, chargée de mission environnement du Pays du Trégor-Goëlo
02 96 48 66 33 / gaelle.thouement@paystregorgoelo.com

Sophie Houbart, animatrice et coordinatrice du Réseau d'Éducation à l'Environnement de Bretagne
02 96 48 97 99 / s.houbart@reeb.asso.fr

Pour en savoir plus : www.educenvirotregogoelo.org



PARTIE 4

Un diagnostic de territoire en éducation à l'environnement... Ressources

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS TECHNIQUES ISSUS DES RESEAUX DE PROFESSIONNELS

BARRET, P. 2003. Guide pratique du dialogue territorial. Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local. Editions Fondation de France. Collection Pratiques. 136 p.

BARTOLETTI J. (coord.), 1997. Des réseaux et des hommes: éléments pour réfléchir aux conditions d'efficacité des réseaux associatifs et institutionnels. Charles Leopold Mayer, 75 p.

BION J-Y. (coord.), 2003. Le diagnostic territorial : outil de l'action publique. Diagnostics de territoires et systèmes d'acteurs, Lyon : CERTU, cahier n°4.

HANNOYER F. 2005. Animer un projet participatif: modes d'emploi. ADELS, 139 p.

LORTHOIS J., 1996. Le diagnostic local de ressources. Editions. W, 228 p.

MAZEL, O., VAZARD P. et K. WERNER, 1997. Construire un projet de territoire. Du diagnostic aux stratégies, Paris : Ministère de l'équipement (Éditions Villes et territoires), Comité de liaison des comités de bassin d'emploi, DATAR, Ministère de l'emploi et de la solidarité.

RÉSEAU ECOLE ET NATURE. 2001. Guide pratique d'éducation à l'environnement. Monter son projet. Lyon, Chronique sociale, 374 p.

RÉSEAU ECOLE ET NATURE. 2014. Guide pratique d'éducation à l'environnement : entre humanisme et écologie, 260 p. A voir en ligne : <http://reseauecoleetnature.org/system/files/guide-pratique.pdf>

ROUXEL F. et D. RIST, 2000. Le développement durable : approche méthodologique dans les diagnostics territoriaux, Lyon : CERTU (Aménagement et urbanisme), dossier 105.

TANGUY T., 2005. Diagnostic économique du bassin brestois et localisation de l'emploi dans Brest métropole océane, Brest : ADEUPa.

RÉSEAU ECOLE ET NATURE. 2002. Fonctionner en réseau: d'après l'expérience des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement. Réseau Ecole et Nature, 108 p.

SLOCUM, N. (eds), 2006. Méthodes participatives, un guide pour l'utilisateur. Bruxelles, Fondation du Roi Baudouin, 204 p.

L'Alliance internationale contre le VIH/SIDA, 2002. 100 Façons d'animer un groupe: Jeux à faire lors d'ateliers, de réunions ou au sein d'une communauté. Brighton, 24 p.

Support de présentation des interventions de Jean-Luc Toullec & de Fabienne Savatier à la journée d'échanges « diagnostic de territoire » du REEB, Octobre 2009

« Argumentaire partenariat » du REEB, 2015

OUVRAGES ET ARTICLES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BESANCENOT F. 2008, Réalisation d'un diagnostic territorial de développement durable. Expérimentation dans le Bassin potassique alsacien, Développement durable et territoires.

BRAIDA, L., VIDAL, M. 2013. Quand l'environnement devient support de formation, Éducation et socialisation, vol. 33, 17 p.

CAMPAGNE P., PECQUEUR, B. 2014. Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation. Editions Charles Léopold Mayer. 264 p.

DAYAN L., JOYAL A., S. LARDON (dir.). 2011, L'ingénierie de territoire à l'épreuve du développement durable, Paris : L'Harmattan.

DEBARBIEUX B., S. LARDON (dir.). 2003, Les figures du projet territorial, Paris : Editions de l'Aube DATAR (Bibliothèque des territoires).

FENNETEAU H., 2007. Enquête : entretien et questionnaire. 2ème édition, Paris, Dunod, 128 p.

GUMUCHIAN H., PECQUEUR, B. 2007. La ressource territoriale. Economica Anthropos. 252 p.

LAMARA H., 2009. Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales, Développement durable et territoires, pp.

LARDON S., LELLI L. et V. PIVETEAU (coord.), 2005, Le diagnostic des territoires, Géocarrefour, vol. 80 n°2, pp. 70-162.

LARDON S. et V. PIVETEAU, 2005, Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux, Géocarrefour, vol. 80 n°2, pp. 75-90.

MAUCO, C., PEYRACHE-GADEAU, V., RAYMOND, R., 2005. Le diagnostic transversal : de l'importance des conditions de conception des dispositifs de développement, Géocarrefour, vol. 80/2.

SENIL N., FRANCOIS H., HIRCAK M., 2006. Diagnostic de territoire et ressource territoriale : apports croisés et opérationnalité. Workshop « Les dynamiques territoriales : quelles nouveautés ? », I.R.E.G.E. - E.D.Y.T.E.M., Chambéry-Annecy, France. 15 p.

QUELQUES DÉFINITIONS

Environnement

L'environnement est tout ce qui nous entoure. C'est l'ensemble des éléments naturels et artificiels au sein duquel se déroule la vie humaine. Avec les enjeux écologiques actuels, le terme environnement tend actuellement à prendre une dimension de plus en plus mondiale. L'environnement est défini comme « l'ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins », ou encore comme « l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines ». La notion d'environnement naturel, souvent désignée par le seul mot environnement, a beaucoup évolué au cours des derniers siècles et des dernières décennies. On peut aujourd'hui définir l'environnement comme l'ensemble des composants naturels de la planète Terre, comme l'air, l'eau, l'atmosphère, les roches, les végétaux, les animaux, et l'ensemble des phénomènes et interactions s'y déroulant, c'est-à-dire, comme tout ce qui entoure l'Homme et ses activités.

EE, ERE, EEDD, EDD ?

EE : éducation à l'environnement

Deux tendances majoritaires s'affirment au sein de l'éducation à l'environnement notamment en France :

L'éducation *pour* l'environnement qui œuvre à responsabiliser les individus dans la gestion de leur environnement, à faire émerger la notion « d'éco-citoyen » pour assurer le développement « soutenable » de notre planète. L'environnement, sa connaissance, sa gestion et sa conservation sont donc les objectifs à atteindre par le biais de l'éducation.

L'éducation *par* l'environnement qui constate que l'environnement est un thème très riche, qui passionne, qui motive, et qui permet de travailler sur un très grand nombre de concepts, de thématiques, de comportements... Elle focalise ses objectifs sur la personne qu'elle se donne pour mission d'enrichir. L'environnement est donc considéré comme un moyen éducatif.

Peu à peu l'éducation vient à s'intéresser autant à l'être humain et à l'organisation de la société qu'à l'environnement naturel et physique.

Progressivement l'éducation par l'environnement se rapproche de l'éducation « au sens large », tandis que l'éducation pour l'environnement a pour ambition de changer la société dans son ensemble.

Définition de l'EE selon le REEB

L'éducation à l'environnement vise à faire comprendre la complexité du monde auquel nous appartenons, à éveiller l'esprit critique, agir et vivre ensemble. L'éducation à l'environnement c'est :

- Informer, sensibiliser, éduquer, former par et pour l'environnement, au contact du terrain.
- S'adresser à tous, partout et tout au long de la vie.
- Développer des pédagogies actives et participatives.

ERE : éducation relative à l'environnement

Au Québec ou en Belgique, on parle d'éducation relative à l'environnement : ERE.

EEDD : éducation à l'environnement pour un développement durable

Dès la fin des années 90, l'éducation nationale emploie les termes d'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD). Quant à nous, nous préférons traduire le sigle EEDD par éducation à l'environnement vers un ou dans une perspective de développement durable.

EDD : éducation au développement durable

Le débat sur le glissement sémantique d'EE vers EEDD n'est même pas abouti que le terme « environnement » disparaît... pour laisser place à l'éducation au développement durable (EDD) imposé aujourd'hui par les institutions.

DES MOTS DU DIALOGUE TERRITORIAL

Information : on informe les acteurs locaux ou les citoyens d'une décision déjà prise.

Consultation : on demande un avis avant de décider : enquête, réunion publique...

Concertation : cheminement collectif, co-construction du projet dont les propositions sont élaborées collectivement.

Négociation : co-décision, chacun s'engage à mettre en œuvre un élément de cette décision.

RESEAU

Partenariat

Le partenariat c'est l'alliance pour un temps défini et un objectif donné d'au moins deux personnes ou structures qui allient leurs compétences et leurs ressources pour réaliser une action commune. Le partenariat dit de « réciprocité » qui consiste à construire ensemble une action éducative, un projet nous semble le plus pertinent ².

Réseau professionnel

Très utilisé dans le monde professionnel, le terme « réseau » y désigne le plus souvent un ensemble de personnes, d'associations, d'établissements, d'organismes ou d'entités sociales qui ont un objectif commun et qui sont en relation pour agir ensemble.



² Pour en savoir plus sur ce qui caractérise un « bon » partenariat, référez-vous à « L'Argumentaire partenariat » du REEB et au « Guide pratique d'éducation à l'environnement : entre humanisme et écologie » du Réseau Ecole et Nature, p.123.

SIGLES

ADEME | Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
BRGM | Bureau de Recherches Géologiques et Minières
BTS GPN | Brevet de technicien supérieur en gestion et protection de la nature
CNARE | Centre national d'appui et de ressources en environnement
CPIE | Centre permanent d'initiative pour l'environnement
CPSA | Centre de Promotion Sociale Agricole
CTEE | Comité technique d'éducation à l'environnement
DD | Développement durable
DDJS | Direction départementale de la Jeunesse et des Sports
DDTM | Directions départementales des territoires et de la mer
DRAAF | Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
DRAC | Direction régionale des Affaires culturelles
DREAL | Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DIRECCTE | Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DRIEE | Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie
DRJSCS | Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.
EDD | Education au développement durable
EE | Education à l'environnement
EEDD | Education à l'environnement vers un développement durable
EN | Education nationale
EPCI | Etablissement public de coopération intercommunale
ERE | Education relative à l'environnement
ESS | Économie Sociale et Solidaire
FEADER | Fonds européen agricole pour le développement rural
FEDER | Fonds européen de développement économique et régional
GAL | Groupe d' Action Locale
GPN | Gestion et protection de la nature
GRAINE | Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement
IGN | Institut national de l'information géographique et forestière
IUT | Institut universitaire de technologie
LEADER | Liaison entre actions de développement de l'économie rurale
LOADDT | Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire
MNHN | Muséum national d'Histoire naturelle
PLU | Plan local d'urbanisme
REEB | Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne
REEPF | Réseau d'éducation à l'environnement du Pays de Fougères
REN | Réseau Ecole et Nature
SAGE | Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SCOT | Schéma de cohérence territoriale
SERD | Semaine européenne de la Réduction des déchets
SHOM | Service hydrographique et océanographique de la Marine

Randonnée sur le sentier GR34. Le Diben Plougasnou (Finistère, Bretagne) | Crédit photos Alexandre Lamoureux.



Guide réalisé dans le cadre du groupe de travail « Diagnostic de territoire » du REEB,
il a reçu le soutien financier de la Fondation de France, de la Région Bretagne et de la DREAL Bretagne.

